

08/06/2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

# Favoriser les bonnes pratiques entre les professionnels de santé pour prévenir le RAA

### ✓ C'EST PARTI !! L'ASSNC lance sa tournée de sensibilisation des professionnels de santé à la prise en charge du RAA

Des informations à l'attention des professionnels de santé (Médecins, dentistes, sages femmes, pharmaciens et infirmiers) seront proposées en 2022 sur les trois provinces.

- Province Sud ;
- Province des Iles (Lifou, Maré, Ouvéa) ;
- Province Nord (Koumak, Koné, Poindimié).

Cette « tournée » débute par la Province Nord. Elle est organisée en partenariat avec la direction des affaires sanitaire et sociale et des problèmes de société de la province Nord, et se déroulera du 7 juin au 10 juin. Ces formations auront lieux sur trois lieux :

- KOUMAC le 7 juin de 18h à 19h ;
- POINDIMIE le 8 juin de 18h30 à 19h30 ;
- **KONE le 9 juin 19h00 à 20h00.**

L'équipe de programme de lutte contre le RAA de l'ASSNC et le coordonnateur du RAA de la DASSPS seront disponibles pour répondre aux questions des journalistes de **18h30 à 19h le 9 juin à la salle de réunion de l'hôpital de Koné** avant le début de la séance information à destination des professionnels de santé.

### ✓ POURQUOI RÉALISER SES INFORMATIONS AUPRES DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ?

Alors que le RAA a quasiment disparu depuis plusieurs décennies dans les pays avec un mode de vie de type occidental, notamment en France métropolitaine, il constitue un problème de santé publique majeur dans les pays en développement et dans certaines régions du monde comme le pacifique. L'Australie, la Nouvelle Zélande ou la Nouvelle Calédonie, sont des pays où le RAA et la CRC restent endémiques, notamment dans les populations océaniques. Ainsi au-delà de leurs **conséquences sanitaires, sociales et économiques en termes de morbidité et de mortalité**, le RAA et la CRC constituent une cause majeure d'**inégalités de santé à combattre**.

Les professionnels de santé, non confrontés à cette pathologie lors de leurs formations et exercice professionnels en France métropolitaine nécessitent d'être sensibilisés et formés à cette spécificité du pacifique.

## ✓ ZOOM SUR LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES : pourquoi faire un guide de prise en charge du RAA spécifique à la Nouvelle-Calédonie ?

La prise en charge précoce est un enjeu majeur pour la guérison et la prévention des rechutes.



Contrairement à d'autres pathologies pour lesquels de nombreuses sociétés savantes émettent des recommandations de bonnes pratiques pour les professionnels de santé, très peu de recommandations existent pour la prise en charge du RAA dans les pays disposant de plateaux techniques de soins de très bons niveaux.

C'est pourquoi, l'ASSNC rédige régulièrement les recommandations bonnes pratiques pour les professionnels de santé, en partenariat avec les cardiologues experts de la NC et suivant les nouvelles recommandations australiennes. Celles-ci sont mises à jour régulièrement, au regard des nouvelles données scientifiques et médicales.

Ainsi l'édition de 2021, sera présentée à l'ensemble des professionnels de santé en 2022.

**Pour en savoir plus :**  
[www.santepourtous.nc](http://www.santepourtous.nc)

### CONTACT PRESSE

Anne-Laure MEUNIER  
Chargée de communication  
Tél : 25 07 71  
Email : [communication@ass.nc](mailto:communication@ass.nc)

Ou

Maidier EYHERABIDE  
Codonatrice du programme de lutte contre le RAA  
Tel : 537693  
Email : [maider.eyherabide@ass.nc](mailto:maider.eyherabide@ass.nc)